

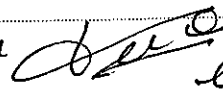
Lundi 8 juillet 2024

1^{ère} permanence du commissaire enquêteur.

M. Patrice Loubière a pris connaissance du dossier.

Mme Françoise Saint-Rose et Mme Sézanne Poinas ont pris connaissance du dossier et émettent de vives inquiétudes à propos du projet voirie nouveau destiné à rejoindre le port, dans une zone naturelle déjà fragilisée par la sur-fréquentation. La création d'infrastructures entraîne toujours un accroissement de la circulation et de la fréquentation - même quand on croit résorber les flux - la question qui se pose est d'avoir une vision à long terme = progrès ou pas - l'on pourra accroître la fréquentation et la circulation ? Est-on capable de poser des limites, au regard des limites du milieu vivant ? L'effondrement de la biodiversité, des ressources naturelles et le chaos climatique, ne sont plus des spéculations mais des menaces objectives - Chacun à son échelle doit en tenir compte = Espérons s'honoreraient de maintenir un exemple vertueux, en imaginant un avenir soutenable, pour que les habitants vivent en accord avec le milieu = clairement le tourisme ne fait pas partie des activités soutenables à un niveau élevé (quid de l'eau dans la zone ?) -

trois personnes pendant la permanence regarder le dossier de PLU

le commissaire enquêteur  le 8/7/2024